



L'Europe vous parle – Edition 2020

REGLEMENT

Contexte : Depuis 2001, à l'initiative du Conseil de l'Europe, la journée européenne des langues est célébrée chaque année le 26 septembre.

Les 800 millions d'Européens dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe sont encouragés à apprendre plus de langues, à tout âge, tant à l'école qu'en dehors. Convaincu que la diversité linguistique est une voie vers une meilleure communication interculturelle et l'un des éléments clé du riche patrimoine culturel du continent, le Conseil de l'Europe soutient le plurilinguisme à travers toute l'Europe.

Descriptif : Le Département de la Haute-Loire, dans sa mission d'information sur l'Union européenne et à travers son Centre d'Information Europe Direct, souhaite proposer une action dans le cadre de la journée européenne des langues célébrées le 26 septembre chaque année.

Pour 2020, cet exercice de compréhension consistera à :

- Découvrir le livret « L'Europe et Moi » édité par l'Union européenne en direction des ados
- Répondre à un questionnaire sous forme d'un QCM. Il s'agit d'un exercice ludique et à la portée de tous, proposée en plusieurs langues, aux élèves et enseignants des classes de troisième.

Objectifs :

- Favoriser la découverte et l'apprentissage des langues ;
- Proposer un événement linguistique ludique ;
- Promouvoir les actions de l'Europe ;
- Permettre l'ouverture à d'autres cultures.

Bénéficiaires : Le Département de la Haute-Loire propose cette action aux classes de troisième des collèges du Département, en complément de l'action « Projets européens des collèges ».

Déroulement de l'exercice : Il sera possible de concourir dans 4 langues : Anglais, Allemand, Espagnol et Italien. Le support portera sur l'Union européenne. Il sera adressé aux enseignants intéressés dans la semaine du 21 septembre. Les enseignants pourront utiliser, à des fins pédagogiques, cette action comme ils le souhaitent (préparation, correction, valorisation, note...). Le classement des élèves n'est pas nécessaire pour le CIED dans la mesure où tous les établissements participants seront récompensés. Les élèves ne seront pas récompensés individuellement.

Communication : Le Département propose d'informer la presse des établissements participants à cet événement en amont de la Journée européenne des langues, et à l'occasion de la remise des prix à l'automne.

Remise des prix : Le Département et le CIED récompenseront tous les établissements participants lors d'une cérémonie qui sera organisée le 18 novembre.

Calendrier de l'action :

Jusqu'au 18 septembre 2020 (date butoir)	Inscription des collèges (envoi du bulletin de participation au CIED) : nombre de classes, d'élèves, de langues
Semaine du 21 septembre 2020	Envoi par mail des documents et QCM aux enseignants concernés
Vendredi 26 septembre 2020	Journée européenne des langues (l'exercice peut être réalisé dans les jours qui précèdent ou qui suivent la date)
18 novembre 2020	Remise des prix aux établissements à l'Hôtel du Département